

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trente du mois de septembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 19 septembre 2022	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 18 Absents excusés : 13 Absents : 5 Votants : 22 dont 4 pouvoirs
--	---

PRESENTS : M. BARREAU Dominique ; Mme BAUDELLOT Chantal ; M. CHARBONNEAU Claude ; M. COCHARD Philippe (suppléant) ; M. DABIN Michel ; M. DABIN Pierre (suppléant) ; Mme DAIN Marie-Antoinette ; M. DORET Michel ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JOZEAU Jacky ; M. METREAU Jacques ; M. NOIRAUD Bernard ; M. POUPIN Pascal ; M. RENAUD Denis ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice ;

ABSENTS EXCUSES :

M. AUBRUN Thomas a donné pouvoir à Mme DAIN Marie-Antoinette ;
M. BICHON Laurent a donné pouvoir à M. THOMAS Patrice ;
M. PILLOT Jean a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;
M. JEUDI Daniel est remplacé par M. DABIN Pierre ;
M. LIGNE Alain est remplacé par M. COCHARD ;
M. NERBUSSON Joël a donné pouvoir à M. JOZEAU Jacky ;
M. CESBRON Patrice ; M. CHEVALLIER Jérémy ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. FUZEAU Bruno ; M. MOTARD Jérôme ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. WANLIN Jean-Michel ;

ABSENTS : M. AIGUILLON Mickaël ; M. BARANGER Olivier ; M. CHAUVIN Hervé ; M. DANGER Jean-Louis ; M. WOJTCZAK Richard

Secrétaire de séance : M. POUPIN Pascal

FINANCES - BUDGET DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits pour tenir compte notamment :

- De l'augmentation du montant du marché de sécurisation (OP. 0106) et de l'emprunt dédié par rapport au prévisionnel. A noter que la subvention agence de l'eau est revue à la hausse ;
- Du réajustement des amortissements ;
- Des travaux de renouvellement de réseaux programmés (OP. 098) et des réparations réseaux (61).

Il propose les ajustements ci-dessous qui font l'objet du vote d'une décision modificative.

DEPENSES D'EXPLOITATION				
COMPTE	ARTICLE	LIBELLE	BP	PROPOSITION 2022
O11		CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 790 703.26	81 000.00
	60	<i>Achats et variation de stocks</i>	2 023 000,00	20 000.00
	61	<i>Services extérieurs</i>	536 203.26	76 000.00
	62	<i>autres services extérieurs</i>	93 100.00	- 5 000.00
	63	<i>impôts taxes et versements</i>	138 400.00	- 10 000,00
14		ATTENUATION DE PRODUITS	550 000,00	- 20 000,00
42		AMORTISSEMENTS	1 507 220,00	- 53 500,00
66		FRAIS FINANCIERS	95 700,00	40 000,00
		TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	4 943 623.26	47 500.00

RECETTE D'EXPLOITATION				
COMPTE	ARTICLE	LIBELLE	BP	PROPOSITION 2022
O13		ATTENUATION DE CHARGES	185 000,00	10 200,00
70		VENTE DE PRODUITS FABRIQUES	5 906 000,00	35 300,00
	70118	<i>Vente en gros</i>	350 000,00	32 300,00
	7068	<i>autres prestations</i>	100 000,00	3 000,00
O42		AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	200 794,00	2 000,00
		TOTAL RECETTES EXPLOITATION	6 291 794.00	47 500.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
LIBELLE OPERATION		BP 2022	PROPOSITIONS BS
40	AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	200 794,00	2 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES	456 900,00	34 900.00
41	OPERATIONS PATRIMONIALES	37 000,00	8 600.00
	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
98	Renouvellement de réseau	1 900 000,00	400 000.00
108	Interconnexion usine / Pontify	7 412 150,66	1 000 000.00
404	Réhabilitation réservoirs	520 000,00	- 171 700.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		10 526 844.00	1 273 800.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
LIBELLE OPERATION		BP 2022	Proposition BS
16	EMPRUNTS ET DETTES	4 000 000,00	1 000 000.00
040	OPERATION D'ORDRE ou FINANCIERE	1 507 220.00	- 53 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	37 000,00	8 600.00
	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
108	Interconnexion usine / Pontify		
13111	Subvention Agence de l'eau	1 850 000,00	318 700.00
1313	Subvention Département	1 480 000.00	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		8 874 220.00	1 273 800.00

- Vu l'exposé du Président ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ ADOPTE la décision modificative n° 1 telle qu'elle a été présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU



